Au sein des Alpes de haute Provence, une organisation départementale a été construite collégialement avec des acteurs hospitaliers et extrahospitaliers de la prise en charge en EHPAD et l'ARS DD04. Elle repose sur :

- Un élargissement de l'offre de télécoordination à tous les EHPAD du Département qui en exprimeraient le besoin ;
- Une très forte mobilisation des équipes mobiles hospitalières du CH de Digne.

Ce dispositif permettra d'apporter aux EHPAD une réponse rapide et permanente (H24 et 7j/7) pour les situations urgentes en relation avec l'épidémie de Covid19

Pour les EHPAD bénéficiant déjà d'une coordination médicale (Médecin-coordonnateur classique ou Télécoordonnateur médical), le fonctionnement antérieur ne change pas mais un service supplémentaire est offert 24h/24

- Pour les EHPAD ayant un Médecin-coordonnateur classique, ces établissements s'adressent directement aux Équipes mobiles hospitalières en lien avec leur Médecin-coordonnateur. Le Centre 15 reste la porte d'entrée dans les situations habituelles d'aide médicale urgente
- Pour les EHPAD ayant un Télécoordonnateur médical, ces établissements le joignent selon les modalités habituelles. En dehors de cette situation et 24h/24, ces établissements s'adressent directement au Dispositif de télécoordination Covid mis en place par l'association @Core (schéma en page 2).

Pour les EHPAD n'ayant pas de coordination médicale (Médecin-coordonnateur classique ou Télécoordonnateur médical), ces établissements se voient offert une Télécoordination ciblée à titre compassionnel et gratuit par l'association @Core.

L'adhésion au dispositif se fait par simple réponse par mail à l'adresse telecovid19@core-paca.fr
Précisant le nom, prénom, fonction et coordonnée du référent COVID au sein de l'EHPAD.
Mentionnant dans le corps du mail « J'atteste avoir pris connaissance du service offert l'association @CORE face au Covid et des modalités de son activation » (cf ci-après)

Dès réception du mail d'adhésion, l'association @CORE contactera le référent COVID afin de recueillir les informations nécessaires au bon déroulement de l'action.

Ce dispositif vise à répondre aux questionnements sur :

- Les adaptations nécessaires de l'organisation et du fonctionnement de l'EHPAD face au Covid19
- Le recours aux services des urgences et l'accompagnement à la mise en place de soins palliatifs

Ce dispositif s'adresse à tout EHPAD confronté à une :

- Impossibilité d'intervention du médecin coordonnateur
- Absence de réponse adaptée du médecin traitant
- Plus largement, une incertitude sur la mise en place les mesures sanitaires requises

Au titre du dispositif proposé, l'association @CORE s'engage à :

- Assurer une astreinte téléphonique 24/24 et 7/7 au 04 91 88 39 21 (ligne dédiée)
- Garantir une réponse sous 3H00 à toute demande adressée par mail de 8H00 à 17H00 à l'adresse : telecovid19@core-paca.fr



Procédure TELE-COVID

A usage des adhérents au dispositif

Procédure « TELE-COVID19 »

DEMANDE D'ADHESION AU DISPOSTIF TELE-COVID19

EXCLUSIVEMENT par mail: telecovid19@core-paca.fr Mentionnant le nom, prénom et coordonnées du référent COVID-19



CONTACT TELEPHONIQUE PAR LE SECRETARIAT @CORE

Après fixation d'une prise de rendez-vous téléphonique par échange de mail Entre le secrétariat @CORE et le référent COVID de l'établissement



RECUEIL DES DONNEES NECSSAIRES A L'ADHESION AU DISPOSITIF

Au cours de l'entretien téléphonique programmé (durée 5 min)



CONFIRMATION D'ADHESION DE L'ÉTABLISSEMENT AU DISPOSITIF

Par retour de mail, à l'attention expresse du référent COVID de l'établissement Attribution d'un numéro de dossier



MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIE TELECOVID

Le référent COVID de l'établissement (ou son remplaçant identifié) est UTILISATEUR UNIQUE ET EXCLUSIF du dis



Par Mail De 08H00 à 17H00

(Réponse garantie sous 3H00 par le secrétariat @CORE)

telecovid19@core-paca.fr

Pour tout questionnement sans urgence vitale



Astreinte Téléphonique 24/24 h et 7/7 j

(Tenue par médecin gériatre de garde)

04 91 88 39 21

Pour toute autre situation

ASTREINTE TELEPHONIQUE @CORE: 04 91 88 39 21 (ligne dédiée 24/24H et 7/7 j)

MAIL DEDIE: telecovid19@core-paca.fr (garantie d'une reponse sous 3 heures sur la tranche horaire de 08H00 à 17H00).

Secrétariat @CORE : Fanny MOURBRUN

: 07 72 72 23 25

∅: contact@core-paca.fr